



PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE DE L'UEFA

WE CARE ABOUT FOOTBALL

Soutenir la recherche académique dans le football européen

Au cours des dix dernières années, l'UEFA a développé de nombreux liens avec la communauté académique. Les activités de recherche qui en découlent produisent régulièrement des résultats qui aident notamment la famille du football européen à prendre ses décisions sur la base d'analyses détaillées. Dans ce contexte, l'UEFA a lancé il y a neuf ans son Programme de bourses de recherche.

L'objectif principal de l'UEFA est de soutenir des projets de recherche qui revêtent une importance et un intérêt particuliers pour ses 55 associations membres. Plus la coopération entre les institutions académiques et les associations nationales est étroite, plus les résultats bénéficient au football européen, c'est pourquoi tout projet de recherche doit être soutenu par une association membre de l'UEFA au moyen d'une lettre de recommandation d'un de ses représentants.

En encourageant la collaboration étroite entre les associations nationales de football et la communauté académique, l'UEFA espère continuer à favoriser la mise en place de recherches permettant à ces associations d'obtenir des résultats contribuant au bon développement de leurs activités et projets. Ce dialogue et cette collaboration présentent un grand intérêt pour toutes les parties.

Par l'intermédiaire du Programme de bourses de recherche de l'UEFA, l'UEFA poursuit son engagement en soutenant le travail de chercheurs en doctorat et en post-doctorat réalisant des études sur le football européen dans une grande variété de disciplines académiques.

Disciplines de recherche

Le Programme de bourses de recherche de l'UEFA a été créé pour soutenir le travail de chercheurs doctorants ou en possession d'un doctorat qui étudient le football européen. Lors de cette nouvelle édition, l'UEFA attribuera des bourses de recherche pour un total de EUR 100 000 au maximum (et d'un montant maximal de EUR 15 000 pour un projet individuel et de EUR 20 000 pour un projet commun), pour une période de recherche de neuf mois.

Les projets de recherche se rapportant aux disciplines suivantes peuvent être soumis au Jury des bourses de recherche de l'UEFA pour examen :

- Droit
- Economie
- Histoire
- Management
- Sciences médicales
- Sciences politiques
- Sociologie

Collaboration avec les associations nationales

L'UEFA souhaite promouvoir des projets de recherche consacrés à des thèmes particulièrement importants pour ses associations nationales. Elle ne communique aucun thème prioritaire afin de laisser à ses associations membres le libre choix des projets qu'elles souhaitent voir réalisés.

À ce titre, les candidats doivent remettre à l'UEFA une lettre de recommandation écrite par un représentant d'une association membre de l'UEFA expliquant son soutien à la recherche. Les projets de recherche établissant des comparaisons entre plusieurs associations nationales sont également encouragés (dans ce cas aussi, une lettre de recommandation d'au moins une association participant au projet sera exigée).

Les chercheurs qui se seront vu accorder une bourse par le jury auront neuf mois pour produire un rapport final de 40 pages. Ce document, axé sur la pratique, sera principalement destiné à l'association/aux associations collaborant au projet et devra être rédigé en conséquence. Il devra contenir des recommandations et des pistes de réflexion à l'intention des représentants de l'association/des associations et de l'UEFA.

Candidatures communes (nouveau pour le cycle 2018/19)

En vue d'encourager la collaboration entre ses associations membres et les universités européennes, l'UEFA autorise désormais la collaboration de plusieurs chercheurs basés dans des pays différents au moyen d'une candidature commune.



Admissibilité

Tout candidat à ce programme doit :

- posséder un doctorat et occuper un poste de chercheur dans une université ou un établissement équivalent ; ou
- être inscrit comme étudiant en doctorat auprès d'une université ou d'un établissement équivalent et être en phase de rédaction d'une thèse de doctorat ; et
- détenir une lettre de soutien d'une association membre de l'UEFA.

Le dossier de candidature et le travail de recherche doivent être rédigés dans une des trois langues officielles de l'UEFA (allemand, anglais ou français).

Informations complémentaires et règlement

Le formulaire de candidature officiel et le Règlement du Programme de bourses de recherche de l'UEFA peuvent être obtenus sur <http://fr.UEFA.com/insideUEFA>, dans la section Développement -> Formation -> La recherche à l'UEFA. Afin d'être prises en compte pour le neuvième cycle du Programme de bourses de recherche, les candidatures doivent parvenir à l'UEFA au plus tard le 31 mars 2018.

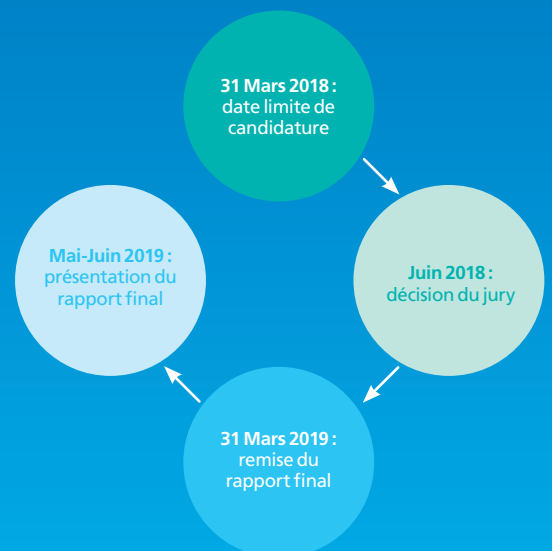
Les candidatures qui répondent aux exigences du Règlement du Programme de bourses de recherche de l'UEFA seront examinées par le Jury des bourses de recherche de l'UEFA. Ce jury comprend un président, des représentants du football européen et des universitaires renommés sur le plan international pour leur travail dans le domaine du sport et du football en Europe. Le jury accordera en principe six bourses, pour des projets consacrés à six associations nationales différentes, et décidera du niveau de financement octroyé dans chaque cas (au

maximum EUR 15 000 pour une bourse individuelle et EUR 20 000 pour une candidature commune).

À sa seule discrétion, il pourra toutefois décider d'augmenter ou de réduire le nombre de bourses accordées.

Les candidats seront informés de la décision du jury au plus tard le 30 juin 2018. Le rapport final devra être soumis à l'UEFA le 31 mars 2019 au plus tard. Une présentation du rapport final aura ensuite lieu à l'UEFA et au siège de l'association nationale soutenant le projet.

Les candidats ne peuvent pas soumettre deux fois la même proposition de projet sans y avoir apporté des changements significatifs. Ils ne peuvent pas non plus soumettre plusieurs projets au cours du même cycle du Programme de bourses de recherche de l'UEFA.



Dates importantes du neuvième cycle du Programme de bourses de recherche de l'UEFA

Coordonnées de contact

UEFA Research Grant Programme
UEFA, National Associations Division
Route de Genève 46
CH - 1260 Nyon
Suisse

+41 (0) 22 707 2309
ou +41 (0) 22 707 2919

universities@uefa.ch

UEFA.com/insideUEFA